

# FAITES DES ÉCONOMIES !



## AÉREZ 10 MINUTES MAXIMUM

par jour pour faire sortir l'excès d'humidité. Au-delà, votre logement refroidira trop et votre consommation de chauffage augmentera.



## FERMEZ LES VOIETS

en hiver, pour garder la chaleur de la pièce pendant la nuit. Et en été pour empêcher la chaleur d'entrer dans le logement.



## NETTOYEZ LES VENTILATIONS

tous les 3 mois pour les grilles des fenêtres et tous les 6 mois pour les bouches d'extraction de la VMC. Cet entretien permet d'améliorer leur fonctionnement.

## VOTRE CONTACT DE PROXIMITÉ est à votre écoute

8h00 à 12h30 - 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi

Retrouvez ses coordonnées (téléphone et adresse) en vous connectant à votre compte locataire.

# Alcéane

444 avenue du Bois au Coq  
CS 77006 - 76080 Le Havre cedex  
Alceane.fr

# Alcéane



## Les bons gestes pour un air sain dans votre logement

## LA VENTILATION DE VOTRE LOGEMENT

Votre logement est équipé d'un système de ventilation automatique (VMC hydroréglable) qui ajuste la ventilation en permanence en fonction du taux d'humidité constaté. Il assure un air sain et évacue rapidement la vapeur lors de forte demande (cuisson ou douche).

**Ce renouvellement de l'air assurera une baisse considérable de votre consommation de chauffage**

### Comment ça marche ?

L'air frais entre par le salon et les chambres tandis que l'air usé est aspiré depuis la cuisine, la salle de bain et les toilettes.



### À retenir pour votre sécurité

**Ne bouches pas les grilles d'air sur les fenêtres ou les bouches de ventilation.** En les obstruant, vous allez engendrer la pollution de l'air de votre logement, un risque de moisissures ou d'intoxication au monoxyde de carbone.



**Évitez de mettre des rideaux devant ces entrées d'air** pour faciliter la circulation de l'air et assurer le bon fonctionnement du système de ventilation.

### Besoin d'aérer plus ?

Vous pouvez tirer sur le cordon de la bouche d'aération située dans la cuisine et les toilettes. Cela augmentera la ventilation et éliminera les odeurs. La bouche d'aération se refermera automatiquement après environ 30 minutes.

**Attention, l'équipement de ventilation installée n'est pas une hotte d'extraction de cuisine.** Il vous faudra utiliser une hotte à recyclage.

## L'entretien des équipements de ventilation

### Les grilles d'entrée d'air des fenêtres

**Tous les 3 mois**, nous vous conseillons de les nettoyer avec un chiffon sec.



### Les bouches d'extraction de la VMC

**Tous les 6 mois**, nous vous invitons à les nettoyer en retirant la grille puis en la nettoyant, ainsi que le passage d'air, à l'eau chaude et au liquide vaisselle. Puis de remonter la grille.



### Pour savoir si votre VMC est en état de marche

Placez un mouchoir en papier devant la bouche d'aération. Si le mouchoir reste collé à la surface de la grille, alors votre système de ventilation fonctionne correctement. Dans le cas contraire, nous vous invitons à nettoyer la grille et le canal comme indiqué ci-dessus.

**Si votre VMC ne fonctionne plus même après le nettoyage**, demandez une intervention depuis votre compte locataire (Mes demandes) ou en nous contactant au 02 32 850 850.

## L'utilisation et l'entretien de vos fenêtres et vos volets

Votre logement est équipé de fenêtres et de portes-fenêtres en PVC avec un double-vitrage isolant.

Pour profiter de leur performance, vous devez les **nettoyer tous les 6 mois minimum**.

Cet entretien régulier permettra de :

- Diminuer votre consommation en éclairage artificiel.
- Augmenter les apports solaires.
- Diminuer votre consommation en chauffage.



### PENSEZ À FERMER VOS VOLETS

**EN HIVER** pour garder la chaleur de la pièce pendant la nuit.

**EN ÉTÉ** pour empêcher la chaleur d'entrer dans votre logement.